

*Nous offrons l'égalité d'accès à l'emploi. Selon le nombre de candidatures à ce concours, les exigences concernant la formation et l'expérience peuvent être modifiées.*

## POSTE DE DIRECTION ADJOINTE PAR INTÉRIM

*Les postes de direction adjointe peuvent comprendre des tâches administratives et d'enseignement*

**Année scolaire 2024 - 2025**

# concours	Classification	Mandat	Nom de l'école	Détails sur le poste
2025DSFNE-12TEMP	Direction adjointe par intérim	1 an	La Ruche, Tracadie-Sheila	280 personnes apprenantes inscrites pour 2024-2025

### **EXIGENCES REQUISES POUR LES POSTES DE DIRECTION :**

- Titulaire d'un brevet d'enseignement valide au Nouveau-Brunswick (Certificat V) ;
- Certificat d'aptitude à la direction d'école. Les personnes inscrites à un programme en vue de l'obtention du certificat d'aptitude à la direction d'école pourraient être considérées. (Une copie du certificat ou une preuve de l'inscription devra être fournie) ;
- Avoir acquis au moins cinq (5) années d'expérience en enseignement ;
- Avoir de l'expérience en administration scolaire serait un atout ;
- Habiletés dans l'utilisation des outils à l'ère numérique.

### **APTITUDES :**

- Démontrer de fortes aptitudes en leadership, en communication, en gestion du personnel et en relations publiques ;
- Savoir gérer les changements ;
- Être capable d'initier des projets et pouvoir travailler en équipe ;
- Faire preuve d'un bon jugement, savoir négocier et résoudre des conflits ;
- Faire preuve d'adaptabilité, démontrer un fort sens des responsabilités et un engagement envers les objectifs du district scolaire ;
- Adhérer aux principes de l'école renouvelée et être un leader pédagogique ;
- Avoir de très bonnes connaissances des différentes approches pédagogiques ;
- Connaissance approfondie de la stratégie d'enseignement et d'apprentissage ;
- Compétences managériales : Vision et action systémique et Leadership mobilisateur ;
- Assurer un leadership au niveau du projet de l'école réimaginée ;
- Compétences en pédagogie active et inclusive ;
- Souci de l'excellence du français tant au niveau de la langue parlée et écrite que de la culture française.

### **TRAITEMENT**

Le traitement sera conforme aux dispositions de la convention collective en vigueur entre le Conseil de gestion et la Fédération des enseignants et enseignantes du Nouveau-Brunswick. **L'entrée en fonction est prévue en juillet 2024.**

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae, un relevé de notes des cours suivis et une copie du certificat obtenu par courriel au **plus tard le 23 février 2024 à 12 h.** Le numéro du concours doit être indiqué sur la demande. **Nous communiquerons uniquement avec les personnes retenues pour entrevue.**

*Ce concours s'adresse uniquement aux résidents canadiens.*